

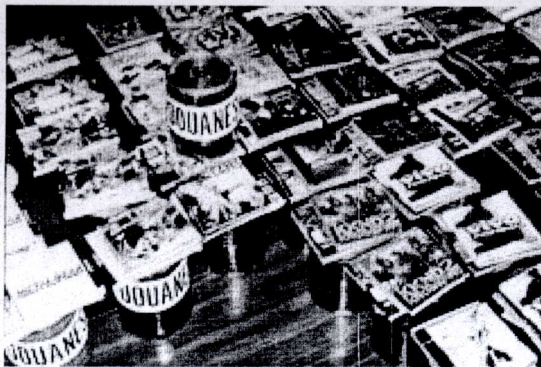
Commission de lutte contre le piratage d'œuvres de l'esprit

Juste une structure de façade?

Fortuné Sossa

Le vendredi 08 juillet dernier, nous nous sommes interrogés sur le contenu réel de la mission assignée à la commission de lutte contre le piratage des œuvres de l'esprit que le ministre de la culture, de l'artisanat et du tourisme devait installer officiellement ce même jour. Nous nous sommes posés des questions à travers un article intitulé «Lutte contre le piratage : Un comité pour quoi faire», parce que les pseudo-acteurs primaires se sont toujours écartés de la forme à donner à cette lutte pour la rendre crédible et efficace. De notre point de vue (et nous l'avions exprimé clairement), il ne servira à rien de se mettre à traquer les soi-disant pirates, les menus freins vendeurs ambulants de Cd à travers les rues et marchés de Cotonou. La vraie solution se trouve au niveau du coût actuel des disques.

En effet un Cd d'artistes béninois coûte excessivement cher. Pour se le procurer, il faut sortir en moyenne 5000 Fcfa. Or, avec 15.000 Fcfa aujourd'hui, on peut se procurer un magnéto-scope ou tout autre lecteur disque. Ce qui veut dire qu'avec le prix de trois Cd «originaux» d'artistes béninois, on peut s'acheter l'appareil qui permet de jouer la musique. Or, le Cd dit piraté se vend à 1.000



Fcfa voire 500 Fcfa. Et souvent, il est même rare de constater que ce dernier est d'une mauvaise qualité au niveau du son ou de l'image. Et c'est là que se pose toute la problématique. Si un pirate peut vendre un Cd «de bonne facture» à 500 Fcfa et réaliser des bénéfices, n'est-il pas possible que les artistes eux-mêmes vendent leur disque à ce même prix? Car, il est inconcevable que l'on achète un magnéto-scope à 15.000 Fcfa et un seul Cd à 5.000 Fcfa. Actuellement même il est très aisé de dupliquer un «compact disque». Raison de plus pour procéder à une révision systématique des tarifs. Il est vrai qu'actuellement, certains artistes essaient de tenter quelque chose. On les entend mettre leurs produits à 3.000

Fcfa, 2.000 Fcfa et même 1.500 Fcfa. C'est un début, peut-on s'exclamer! Mais le paradoxe est que ce sont généralement des œuvres de qualité quasiment mauvaise. Donc cette commission, pour être efficace et crédible, doit travailler dans le sens d'amener tous les spécialistes de l'art vivant à cesser de nager en eau trouble. «La qualité d'abord!» doit être le slogan essentiel de cette commission.

Des artistes pirates!

Il existerait des artistes qui seraient auteurs ou complices du piratage. Et il paraît que c'est une stratégie de ces derniers pour saboter le travail des autres. D'après des informations qui nous sont parvenues, comme ceux-ci malgré toutes les concessions n'arrivent pas à écouler leurs produits, parce que de qualité médiocre, il s'arrangent pour dupliquer les Cd des autres et les mettent dans la circulation à prix cadeau. Mais il est quand même vrai qu'il existe de puissants trafiquants des œuvres phonographiques.

Les artistes béninois peuvent bien vendre un Cd original à 500 Fcfa et faire des bénéfices. Il suffit qu'ils allient qualité et production de masse. C'est aberrant qu'en voulant mettre son produit sur le marché, un artiste sort son Cd en 500 ou 1.000 exemplaires. Avec ça, il ne peut que faire monter les enchères. Sous d'autres cieux, l'artiste duplique son album à la sortie à 20.000, 50.000 voire 100.000 exemplaires et les mélomanes achètent le tout comme de petits pains. La commission doit donc également réfléchir à la production de masse fondée sur la qualité. Car, traquer les pirates est peut-être une solution; mais ce n'est forcément pas la meilleure. La diminution du coût du Cd paraît beaucoup plus réaliste. Par le seul fait de la concurrence, les pirates vont s'éliminer d'eux-mêmes. Et ce sera une lutte gagnée sur tous les plans

bre coureur au Tour de France. Mais enlevé pendant la course par deux types en noir, madame Souza part à sa recherche. Le deuxième film est intitulé «Just a Kiss» de Ken Loach avec pour acteurs Atta Yaqub, et Eva Birthistle. Ce film sorti en 2004 fait 1 heure 43 minutes. Il parle de Dj qui rêve de monter son propre club dans une discothèque de Glasgow Casim Khan. Ses parents Tariq et Sadia décident de le marier à sa cousine Jasmin. Mais cette dernière aime quelqu'un d'autre, un jeune irlandais très beau et catholique... Un film remarquable et sensible qui échappe aux règles de la tradition. La mémoire de la terreur de Zaak Alzeheimer et de Erik Van Lioy a pour acteurs. Jan Declier, Koen de Bouw et Werner de Smedt. Il est sorti en 2004 et fait au moins 2 heures d'horloge. Dans ce film un tueur à gages découvre qu'il est manipulé. Souffrant des symptômes de la maladie d'Alzheimer, il utilise la police pour accomplir sa mission.

Cinéma

Le festival du film européen

en septembre prochain

Richard Bemba (Stag)

Trois versions de films européens vont être programmés pour être visionnés dans le mois de septembre. Il s'agit des films français intitulés «Les triplettes de Belleville», anglais «Just a kiss» et belge «la mémoire du tour». Cette série de trois films européens rentre dans le cadre du concours de l'Union européenne avec la participation des délégations et ambassades européennes présentes au Bénin. Un public averti est attendu au centre culturel français de Cotonou pour nourrir davantage sa mémoire de la culture occidentale en ce qui concerne le 7e art «Les triplettes de Belleville» est un film d'animation réalisé par Sylvain Chomet en 2003. Il dure environ 1 heure 20 minutes. Dans ce film il est un jeune garçon mélancolique adopté par sa grand-mère, madame Souza. Il s'appelle champion. Ce dernier bénéficie d'un entraînement acharné de cyclisme proposé par sa grand-mère qui en fait une passion. Au bout du temps champion devient célé-

Réduction du tarif du téléphone fixe

La Ldcb dénonce le Bénin

Télécoms-Sa

La ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) dans un communiqué de presse parvenu à notre rédaction a démontré que la réduction du coût du téléphone fixe observée dans les cabines téléphoniques ces derniers temps, n'est que de la poudre aux yeux du consommateur.

Marius Kpogué

Avec la réduction du coût de téléphone fixe observée depuis quelques semaines dans les cabines téléphoniques, les usagers croyaient pouvoir pousser un ouf de soulagement. Malheureusement, ces derniers se retrouvent plongés dans les mêmes situations de l'augmentation du tarif de la téléphonie mobile observée de la part de l'office des postes et télécommunication au Bénin depuis des décennies. A compter du 05 juin 2005, la taxe de base pour une communication locale initialement de 66 F Cfa Ht a été ramenée à 41 F Cfa Ht soit une baisse du tarif de l'ordre de 37,87%. Dans le même temps, la durée d'une impulsion pour une communication locale est ramenée à une minute et demie ou 90 secondes au lieu de trois minutes équivalant à 180 secondes. La durée de la communication connaît ainsi une réduction de 50%. Conséquence le consommateur paie désormais 82 F Cfa pour communiquer pendant trois minutes avec les nouveaux tarifs au lieu de 66 F Cfa selon l'ancienne grille tarifaire soit une

augmentation du tarif de 24% fait remarquer la Ldcb. «Ainsi, cette supposée réduction des tarifs annoncée à grand renfort de publicité est un vaste chantier d'escroquerie et un déni d'intelligence pour les consommateurs du Bénin» déclare la ligue.

Face à cette situation, la ligue pour la défense du consommateur sensible aux plaintes et à la souffrance des consommateurs dénonce avec véhémence la honteuse de supercherie et en appelle au sens de responsabilité des dirigeants de Bénin Télécom-Sa.

«La publicité tronquée faite par Bénin Télécoms-Sa est un acte déloyal et un mépris de l'un des huit droits reconnus par les principes directeurs des Nations-Unies» ajoute la Ldcb. Elle interpelle les responsables de Bénin Télécoms-Sa à revoir leur copie en vue de rendre effective la baisse de la tarification tout en revenant à la durée de communication antérieurement pour une consommation durable des services téléphoniques au Bénin.

Nutrition de base

Près de 250 millions d'africains consomment le manioc

(selon un communiqué de Ars)

Des chercheurs du service de Recherche agricole (Ars) du ministère de l'agriculture des Etats-Unis ont amélioré la valeur nutritive du manioc principalement sa racine. Motif : c'est que près de 250 millions d'africains sur 700 millions de personnes dans le monde se nourrissent du manioc.

R. B. (Stag)

250 millions d'africains soit environ 40% de la population du continent consomment le manioc comme aliment de base. Cette information relève d'un communiqué de presse publié le 11 juillet dernier par le service de recherche agricole (Ars) du ministère de l'agriculture des Etats-Unis. A cet effet des chercheurs américains ont durement travaillé sur cette plante afin d'apporter une valeur nutritionnelle plus riche (teneur en vitamine A et E). Car des millions d'individus se nourrissent de ça. Importante culture d'Afrique et quatrième rang des grandes cultures du monde, le manioc se consomme sous diverses formes. Mais des résultats d'analyse montrent que les racines, partie comestible sont pauvres en protéines et autres. Ainsi, un projet de l'université de l'Etat de l'Ohio financé à hauteur de 7,5 millions de dollars soient environ 45 milliards de francs Cfa sur cinq ans a été initié sous la direction de M. Richard Sayre. Projet pour la réa-

lisation conforme de «Bio Cassava Plus». C'est dans le cadre de la transformation radicale des principales cultures vivrières africaines qu'une équipe de scientifiques spécialisés en biologie moléculaire le Ars est à pied d'œuvre dans la cadre dudit projet. En dehors de l'Université de l'Ohio, d'autres universités telles l'université de Bath au Royaume Uni «le centre international de agriculture tropical» de Colombie et «Zenbrum Etho» de Suisse sont également impliquées dans la recherche. Dans le but d'accroître la performance du manioc, les chercheurs ont eu recours à l'utilisation de la biotechnique (Ogm) pour réaliser l'apport en zinc, fer, protéines et vitamines A et E, plus la résistance aux virus. Ce processus une fois mis au point permettra d'enrichir la culture en Afrique côté rendement. Dans cette optique, des expérimentations de champs de manioc sont envisagées pour juger des résultats obtenus.